

Construire en matériaux biosourcés :

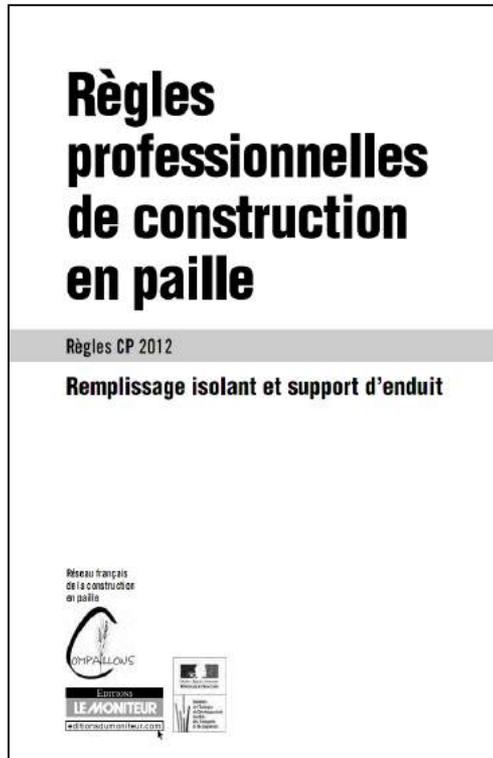


**comment lever
les freins réglementaires ?**



REGLEMENTATION – NORMALISATION

QUELS OBJECTIFS ?



GARANTIR DES PERFORMANCES POUR L'USAGER

LA RÉGLEMENTATION

Les lois et leurs textes d'application, décrets et arrêtés, ainsi que les textes réglementaires locaux (départements, communes) définissent **des règles obligatoires pour tous.**

Les lois sont votées par le Parlement, les décrets et arrêtés sont des règlements destinés à assurer l'exécution d'une loi.

Les circulaires sont des textes informatifs qui commentent, précisent une loi et un règlement.

Ils sont élaborés par les services de l'Etat après consultation des représentants des secteurs économiques concernés.

Le Code de la Construction et de l'Habitation intègre la réglementation technique : thermique, acoustique, sismique, incendie, accessibilité, environnement ...

Certaines dispositions réglementaires du bâtiment sont intégrées dans d'autres codes. Exemple : les règles relatives à la sécurité des locaux professionnels sont dans le Code du travail.

RÉGLEMENT PRODUITS CONSTRUCTION

EXIGENCES FONDAMENTALES

- EF 1 : Résistance mécanique et stabilité
- EF 2 : Sécurité en cas d'incendie
- EF 3 : Hygiène, santé et environnement
 - s'applique tout au long du cycle de vie des produits
 - prise en compte de la sécurité des travailleurs
- EF 4 : Sécurité d'utilisation et accessibilité
- EF 5 : Protection contre le bruit
- EF 6 : Economies d'énergie et isolation thermique
 - minimiser l'énergie consommée pour le montage / démontage
- EF 7 : Utilisation durable des ressources naturelles
 - prise en compte de la réutilisation et la recyclabilité des ouvrages et matériaux
 - introduction de la notion de durabilité des ouvrages
 - utilisation de matières premières respectueuses de l'environnement

LA NORMALISATION

Les normes sont des documents de référence comportant des solutions à des problèmes qui se posent de manière répétées dans les relations entre partenaires économiques.

Elles sont élaborées par l'ensemble des acteurs concernés.

Elles traitent des produits, des calculs, des méthodes d'essai et de la conception des ouvrages et de l'exécution des travaux.

La plupart de normes de produits, de calculs (ex : Eurocodes) et d'essais sont maintenant d'origine européenne.

Les normes d'exécution des travaux de bâtiment, NF DTU, qui sont une spécificité française, sont rendues progressivement compatibles avec les normes européennes de produits.

A quelques rares exceptions près, **les normes sont d'application volontaire.**

Un autre modèle ? ...



les Indiens Kogis de Colombie



Penser et faire ensemble ...



faire ensemble



penser ensemble ... les équilibres

L'ISOLATION THERMIQUE EN BOTTES DE PAILLE



ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC : REGLEMENTATION INCENDIE

- PAROIS : 1 560 m²
- TOITURES : 1 180 m²



Groupe scolaire du Fort (Issy-les-Moulineaux) – SHON : 5 241 m²
Architectes : Sonia CORTESSE – Bernard DUFURNET

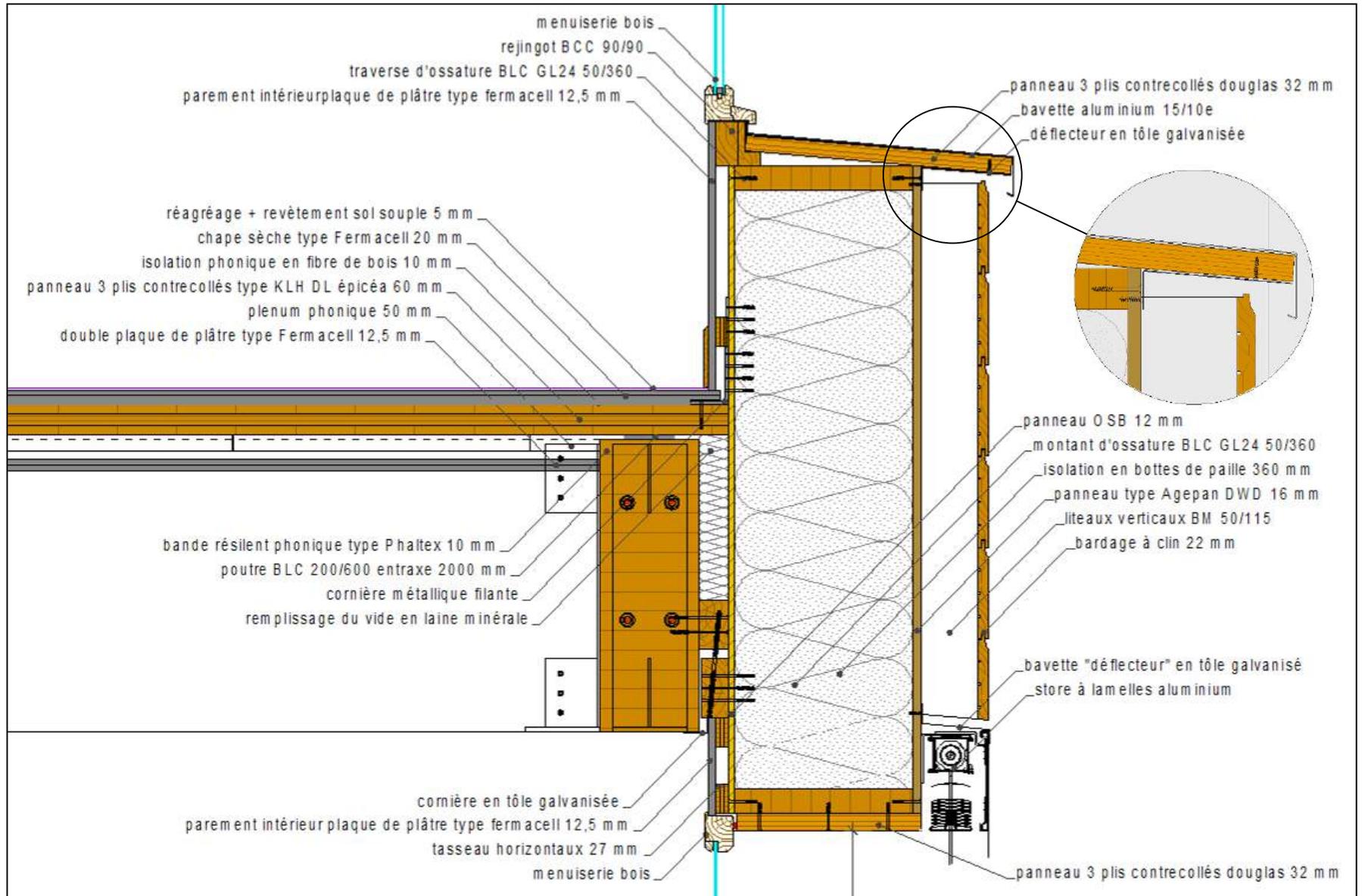


Groupe scolaire du Fort (Issy-les-Moulineaux) – SHON : 5 241 m²
Architectes : Sonia CORTESSÉ – Bernard DUFURNET



Groupe scolaire du Fort (Issy-les-Moulineaux) – SHON : 5 241 m²
Architectes : Sonia CORTESSÉ – Bernard DUFOURNET

Groupe scolaire d'Issy-les-Moulineaux – Liaison plancher / paroi extérieure

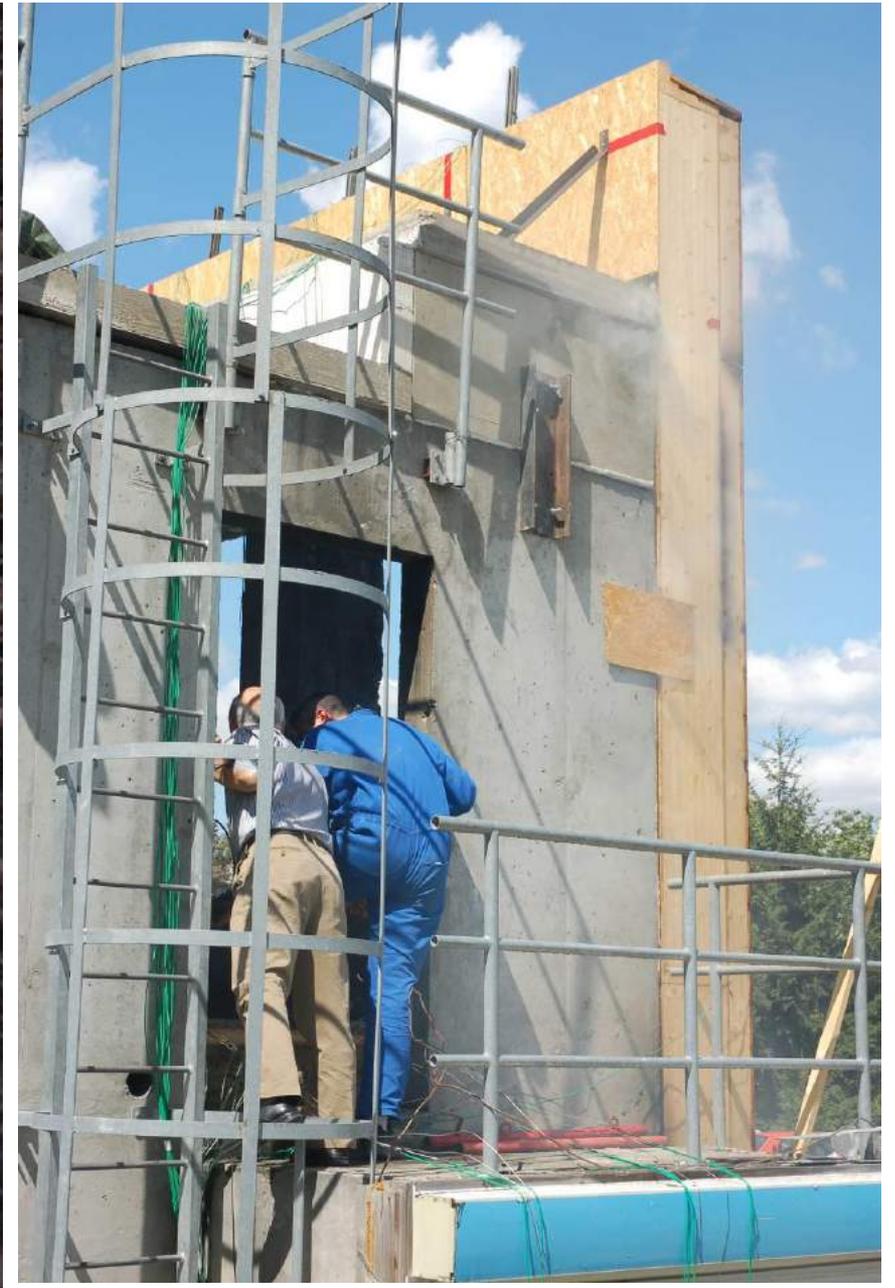


ESSAI AU FEU LEPIR 2













ESSAI REALISE AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DES PARTENAIRES SUIVANTS :



PRIDES

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur



avec le **FEDER**



Groupe scolaire du Fort (Issy-les-Moulineaux) – SHON : 5 241 m²
Architectes : Sonia CORTESSÉ – Bernard DUFOURNET

LA VALORISATION DES BOIS LOCAUX





Salle polyvalente de Mazan (84) – Architectes : O. Souquet et F. Defrain



Le Mont Ventoux



Pins noirs d'Autriche



Cèdres de l'Atlas et pins à crochet



La papeterie de Tarascon



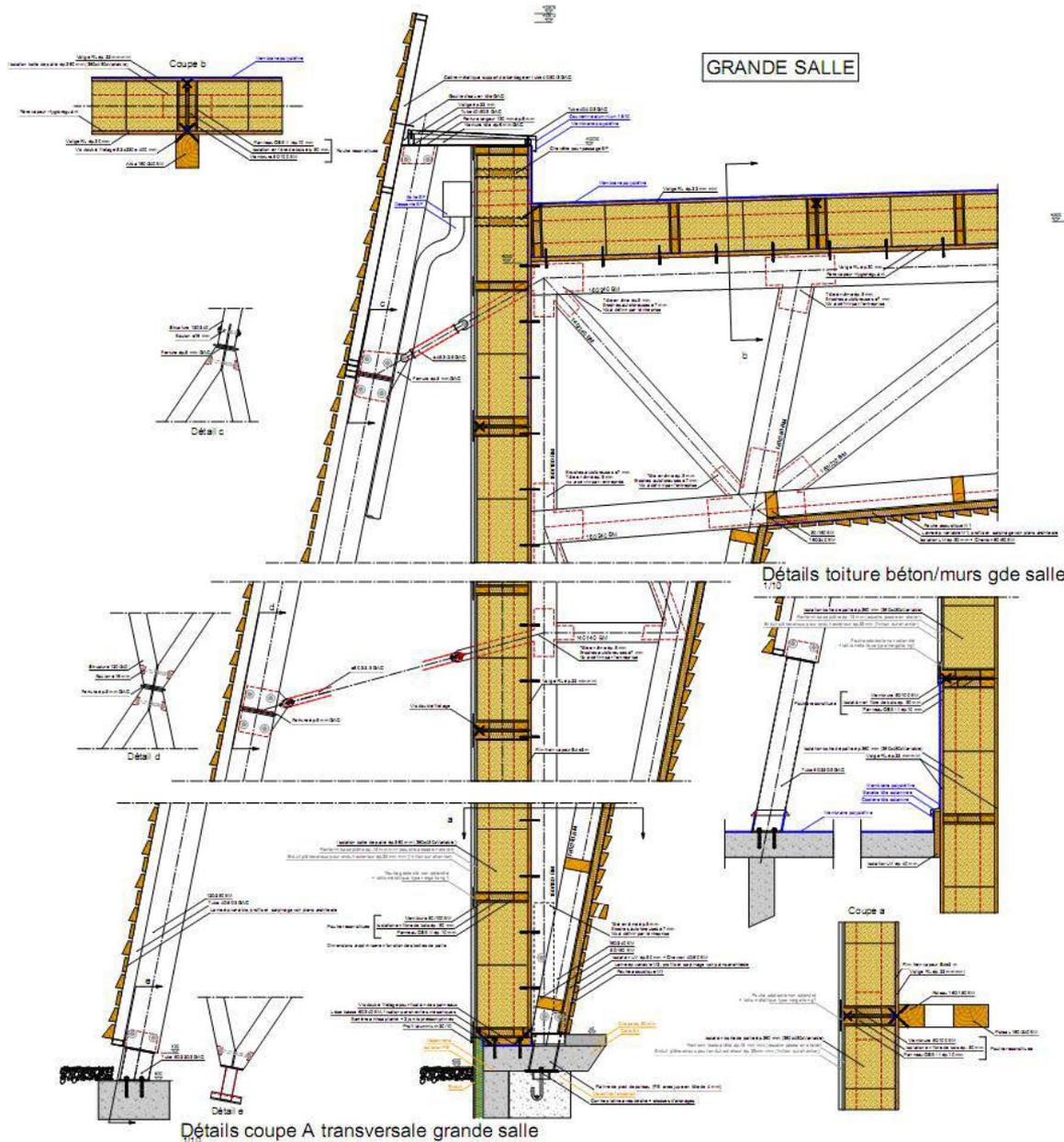
Le bois d'industrie devient bois de construction



Une photo rare : tous les intervenants du projet en forêt



La plus grande carrière de gypse à ciel ouvert d'Europe



Salle polyvalente de Mazan (84) – Architectes : O. Souquet et F. Defrain



Préfabrication des caissons isolés avec des bottes de paille



Le chantier devient un atelier forain



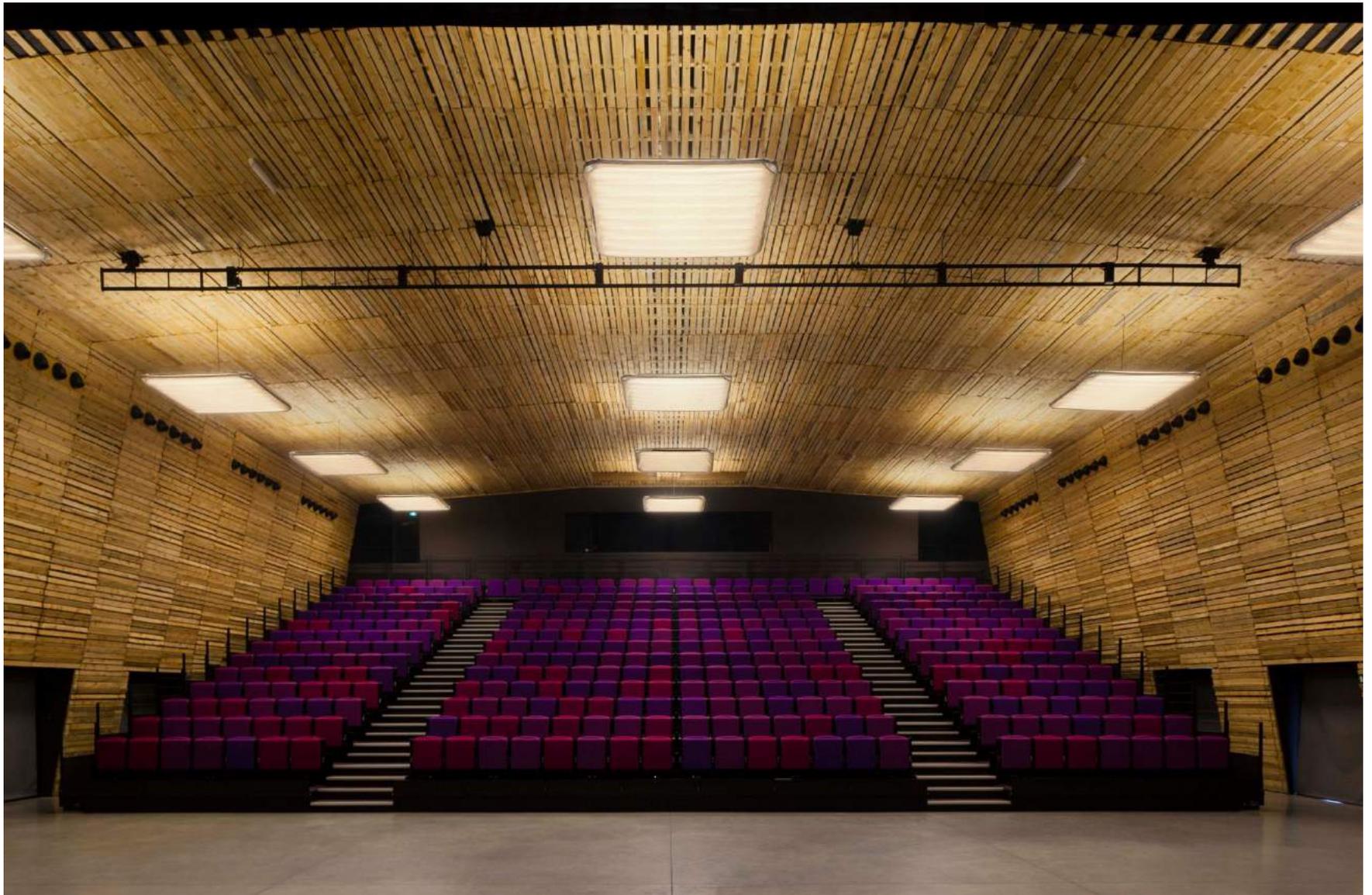
Mise en œuvre de la couche de renformi



Salle polyvalente de Mazan (84) – Architectes : O. Souquet et F. Defrain



Salle polyvalente de Mazan (84) – Architectes : O. Souquet et F. Defrain



Salle polyvalente de Mazan (84) – Architectes : O. Souquet et F. Defrain



Salle polyvalente de Mazan (84) – Architectes : O. Souquet et F. Defrain



LES IMMEUBLES DE GRANDE HAUTEUR



Système poteaux-poutres – Maison de l'Inde Paris – Architectes : Lipsky & Rollet



Système poteaux-poutres – Maison de l'Inde Paris – Architectes : Lipsky & Rollet



Résidence Jules Ferry à SAINT-DIE-DES-VOSGES (88)

Maître d'ouvrage : Le Toit Vosgien – Architectes: Asparchitecture – Antoine PAGNOUX – BET Bois : Ingénierie Bois



Résidence Jules Ferry à SAINT-DIE-DES-VOSGES (88)

Maître d'ouvrage : Le Toit Vosgien – Architectes: Asparchitecture – Antoine PAGNOUX – BET Bois : Ingénierie Bois



Résidence Jules Ferry à SAINT-DIE-DES-VOSGES (88)

Maître d'ouvrage : Le Toit Vosgien – Architectes: Asparchitecture – Antoine PAGNOUX – BET Bois : Ingénierie Bois



Résidence Jules Ferry à SAINT-DIE-DES-VOSGES (88)

Maître d'ouvrage : Le Toit Vosgien – Architectes: Asparchitecture – Antoine PAGNOUX – BET Bois : Ingénierie Bois



Résidence Jules Ferry à SAINT-DIE-DES-VOSGES (88)

Maître d'ouvrage : Le Toit Vosgien – Architectes: Asparchitecture – Antoine PAGNOUX – BET Bois : Ingénierie Bois



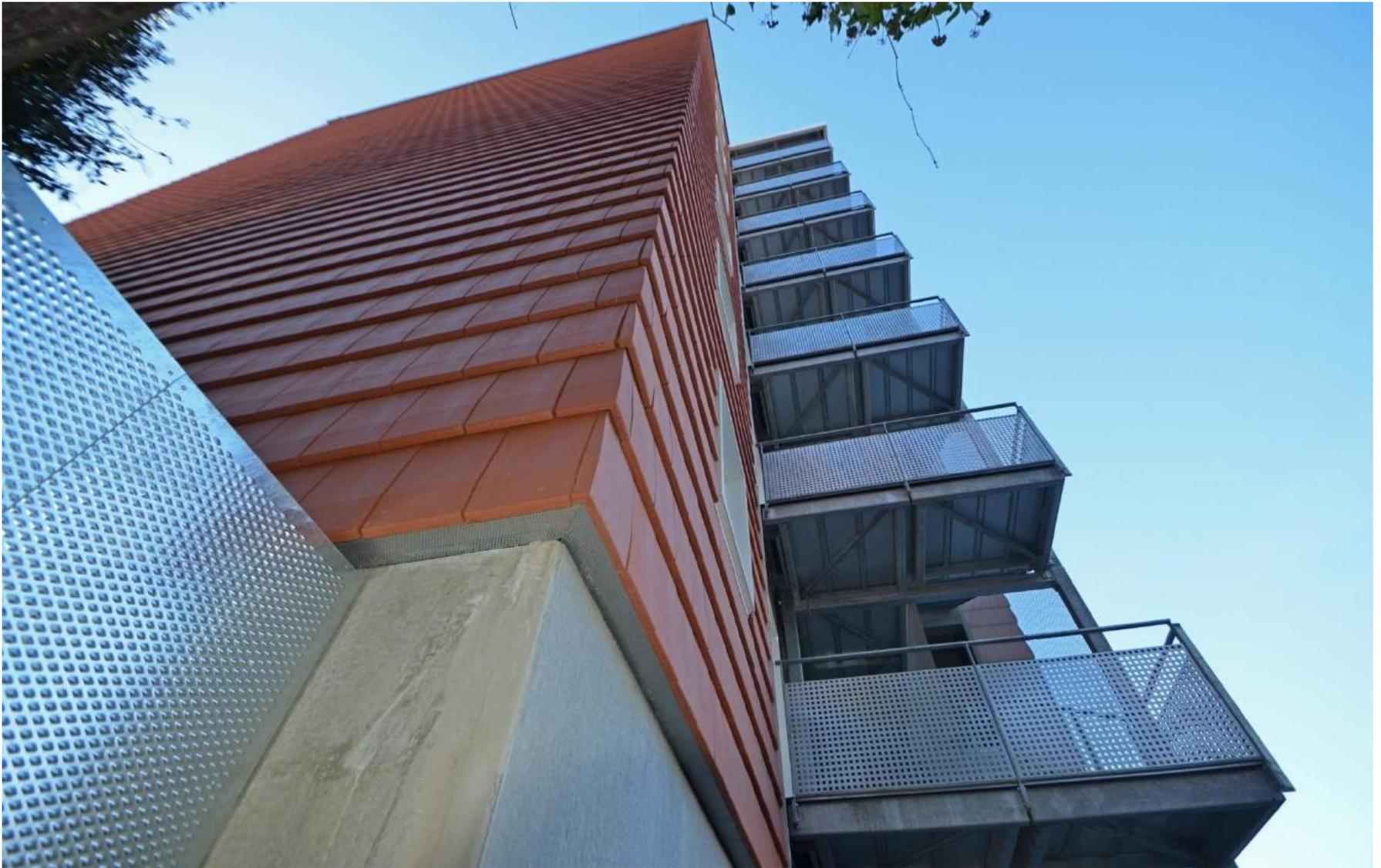
Résidence Jules Ferry à SAINT-DIE-DES-VOSGES (88)

Maître d'ouvrage : Le Toit Vosgien – Architectes: Asparchitecture – Antoine PAGNOUX – BET Bois : Ingénierie Bois



Résidence Jules Ferry à SAINT-DIE-DES-VOSGES (88)

Maître d'ouvrage : Le Toit Vosgien – Architectes: Asparchitecture – Antoine PAGNOUX – BET Bois : Ingénierie Bois



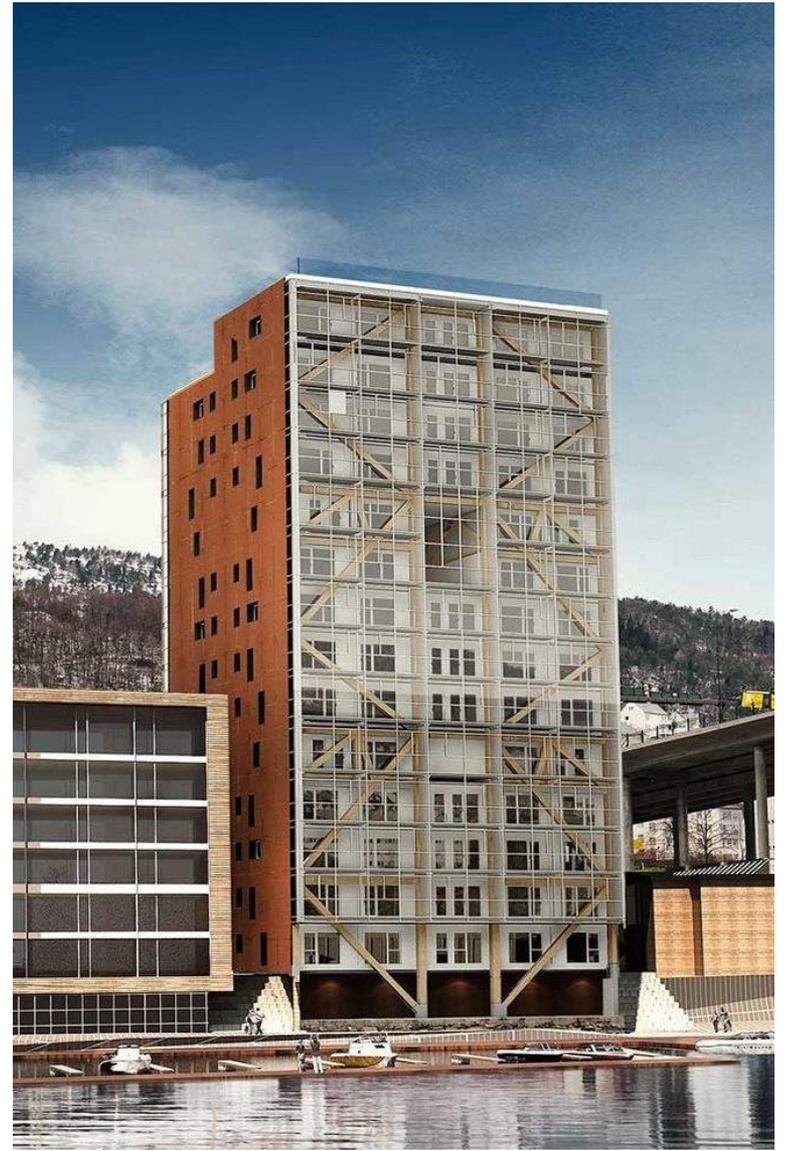
Résidence Jules Ferry à SAINT-DIE-DES-VOSGES (88)

Maître d'ouvrage : Le Toit Vosgien – Architectes: Asparchitecture – Antoine PAGNOUX – BET Bois : Ingénierie Bois



Ilot démonstrateur Bois et Biosourcés à STRASBOURG (67)

Maître d'ouvrage : Communauté Urbaine de Strasbourg – Architectes: ATELIER D – MEANDRE etc – Philippe MADEC

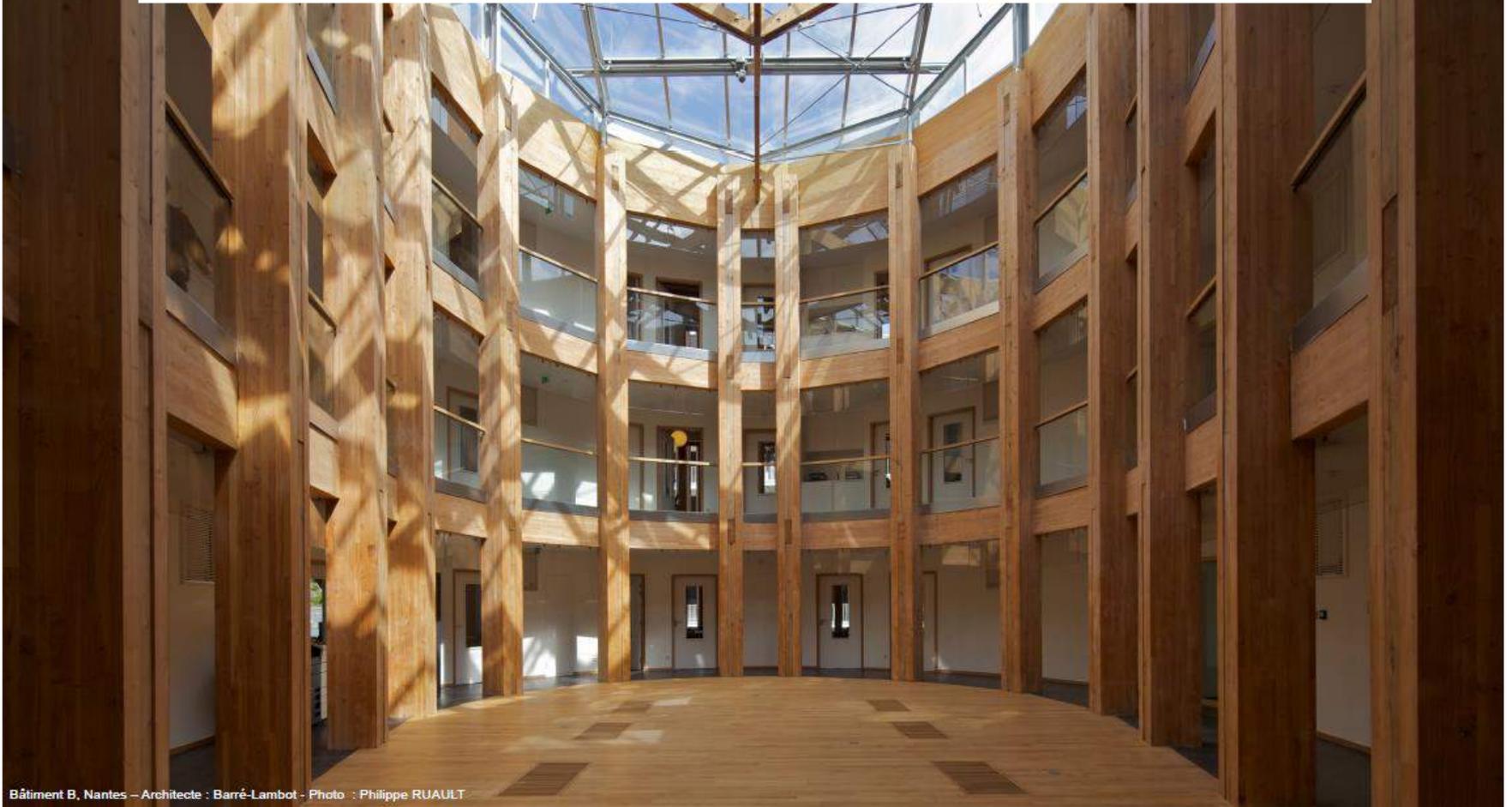


« TREET » Immeuble d'habitation R+14 à Bergen (Suède) – Architectes : Artec

PLAN DE LA «NOUVELLE FRANCE INDUSTRIELLE»

IMMEUBLES À VIVRE BOIS

UN PROJET EN MOUVEMENT



Bâtiment B, Nantes – Architecte : Barré-Lambot - Photo : Philippe RUAULT

LE PROJET ADIVbois

LES DÉROGATIONS

On ne modifie pas la réglementation mais on propose des solutions qui permettent de satisfaire les objectifs de sécurité.

ERP : l'article R 123-13 du CCH permet le recours à l'avis des autorités locales qui peuvent solliciter des avis d'experts

Logements : l'article n°105 de l'arrêté du 31 janvier 1986 modifié le 19 juin 2015 permet le recours à l'Ingénierie de la Sécurité Incendie (ISI).

<p style="text-align: center;">NOTE D'INFORMATION SUR LES IMMEUBLES DE GRANDE HAUTEUR EN BOIS</p>
--

Afin de permettre la construction de tels IGH qui, dans un premier temps au moins devrait rester exceptionnelle, il est jugé préférable de recourir aux dispositions de l'alinéa 3 de l'article R 122-11-1 du code de la construction et de l'habitation (CCH), plutôt que de modifier la réglementation incendie de ces bâtiments. Pour mémoire :

« En raison des caractéristiques particulières de certains immeubles, l'autorisation (de travaux) peut être assortie de prescriptions spéciales ou exceptionnelles qui renforcent ou atténuent ces dispositions (i.e. celles qui fixent dans le CCH les règles principales de sécurité) ».

LA RÉVOLUTION

L'ouverture réglementaire :

Passage d'une obligation de moyens à une logique de résultats.



L'EXPÉRIMENTATION



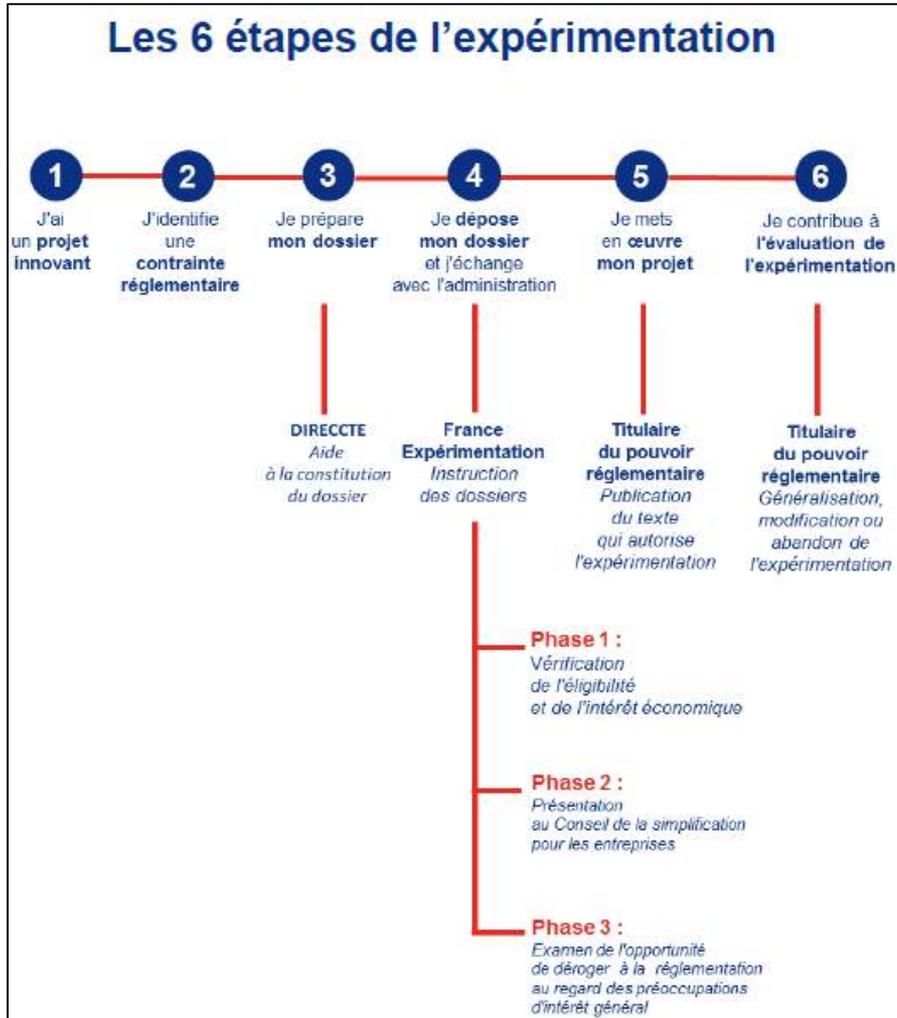
En l'espace de trente ans, le rôle de la puissance publique s'est profondément métamorphosé : il n'est plus question de planifier, mais d'identifier, d'accompagner et d'encourager les initiatives les plus prometteuses qui germent dans le pays.

Nous devons être capables de lever temporairement certaines barrières pour permettre à de nouvelles idées, de nouveaux projets, de nouveaux services de voir le jour et d'être testés.

Nous devons être capables d'évaluer avec précision la pertinence de ces dérogations et de passer à une phase de généralisation si le résultat est concluant.

Emmanuel Macron

L'EXPÉRIMENTATION



Une interface unique

Site internet de France Expérimentation :
www.entreprises.gouv.fr/france-experimentation

Contact DGE :
france-experimentation@finances.gouv.fr

Contacts en DIRECCTE : [liste consultable sur le site internet](#)

LES CAGES D'ASCENSEUR EN BOIS





Et maintenant ?



Trouver de nouveaux équilibres ?



Mais comment les penser ?



PREAU D'ECOLE – PESMES (DOUBS) – Architectes : Olivier VICHARD & Bernard QUIROT

MERCI DE VOTRE ATTENTION